



Rennes, le 27 avril 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

FRSEA et JA Bretagne demandent une extension de la période de déclaration PAC

Devant l'accumulation des problèmes techniques et des blocages constatés sur TELEPAC depuis son ouverture et devant l'incapacité de l'ASP à faire face à cette situation, la FRSEA et JA Bretagne jugent qu'il serait incompréhensible que la campagne de déclaration PAC soit clôturée au 15 mai 2017.

Qu'ils s'agissent des agriculteurs qui réalisent leur déclaration seuls, des services de l'administration, des organisations de services ou des organisations professionnelles agricoles de la région, tout le monde est unanime pour dire qu'il sera extrêmement compliqué de réaliser l'ensemble des déclarations d'ici le 15 mai.

Tous les acteurs étaient prêts au 1^{er} avril et n'attendaient qu'un site TELEPAC opérationnel. A ce jour, des bugs et des blocages continuent de perturber les déclarations et le retard accumulé est loin d'être résorbé.

La FRSEA et JA Bretagne incitent donc fortement les agriculteurs qui n'auraient pas commencé leur déclaration à le faire au plus vite et demandent très clairement au Ministère de l'Agriculture **une extension** de la période de dépôt des dossiers PAC, **a minima jusqu'au 31 mai, sans incidence sur le calendrier de paiement.**

CONTACTS :

FRSEA Bretagne – Thierry Coué : 06 07 35 20 33

JA Bretagne – Jean-Paul Riault : 06 86 45 25 19